

Éléments d'étiquetage du règlement CLP

Mention de danger : H(Hazard statement)

Mentions de danger relatives aux dangers physiques

H200 : Explosif instable
H201 : Explosif ; danger d'explosion en masse
H202 : Explosif ; danger sérieux de projection
H203 : Explosif ; danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection
H204 : Danger d'incendie ou de projection
H205 : Danger d'explosion en masse en cas d'incendie
H220 : Gaz extrêmement inflammable
H221 : Gaz inflammable
H222 : Aérosol extrêmement inflammable
H223 : Aérosol inflammable
H224 : Liquide et vapeurs extrêmement inflammables
H225 : Liquide et vapeurs très inflammables
H226 : Liquide et vapeurs inflammables
H228 : Matière solide inflammable
H240 : Peut exploser sous l'effet de la chaleur
H241 : Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur
H242 : Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur
H250 : S'enflamme spontanément au contact de l'air
H251 : Matière auto-échauffante ; peut s'enflammer
H252 : Matière auto-échauffante en grandes quantités ; peut s'enflammer
H260 : Dégage au contact de l'eau, des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément
H261 : Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables
H270 : Peut provoquer ou aggraver un incendie ; comburant
H271 : Peut provoquer un incendie ou une explosion ; comburant puissant
H272 : Peut aggraver un incendie ; comburant
H280 : Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H281 : Contient un gaz réfrigéré ; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques
H290 : Peut être corrosif pour les métaux

Mentions de danger relatives aux dangers pour la santé

H300 : Mortel en cas d'ingestion
H301 : Toxique en cas d'ingestion
H302 : Nocif en cas d'ingestion
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H310 : Mortel par contact cutané
H311 : Toxique par contact cutané
H312 : Nocif par contact cutané
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315 : Provoque une irritation cutanée
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée
H318 : Provoque des lésions oculaires graves
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
H330 : Mortel par inhalation
H331 : Toxique par inhalation
H332 : Nocif par inhalation
H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H335 : Peut irriter les voies respiratoires
H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges
H340 : Peut induire des anomalies génétiques (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)

H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
H350 : Peut provoquer le cancer (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
H351 : Susceptible de provoquer le cancer (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
H360 : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus (indiquer l'effet spécifique s'il est connu) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
H361 : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus (indiquer l'effet s'il est connu) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel
H370 : Risque avéré d'effets graves pour les organes (ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
H371 : Risque présumé d'effets graves pour les organes (ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)

Dans l'annexe VI partie 3 du règlement CLP (liste des classifications et des étiquetages harmonisés des substances dangereuses), des lettres sont ajoutées au code à 3 chiffres pour certaines mentions de danger.

H350i : Peut provoquer le cancer par inhalation
H360F : Peut nuire à la fertilité
H360D : Peut nuire au fœtus
H361f : Susceptible de nuire à la fertilité
H361d : Susceptible de nuire au fœtus
H360FD : Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus
H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus
H360Fd : Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus
H360DF : Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité

Mentions de danger relatives aux dangers pour l'environnement

- H400** : Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques
H420 : Nuit à la santé publique et à l'environnement en détruisant l'ozone dans la haute atmosphère

Mentions de danger supplémentaires

- EUH001** : Explosif à l'état sec
EUH006 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air
EUH014 : Réagit violemment au contact de l'eau
EUH018 : Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif
EUH019 : Peut former des peroxydes explosifs
EUH029 : Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques
EUH031 : Au contact d'un acide dégage un gaz toxique
EUH032 : Au contact d'un acide dégage un gaz très toxique
EUH044 : Danger d'explosion si chauffé en ambiance confinée
EUH059 : Dangereux pour la couche d'ozone
EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
EUH070 : Toxiques par contact oculaire
EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires
EUH201 : Contient du plomb. Ne pas utiliser sur les objets susceptibles d'être mâchés ou sucés par les enfants
EUH201A : Attention ! Contient du plomb
EUH202 : Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. A conserver hors de la portée des enfants

- EUH203** : Contient du chrome(VI) Peut déclencher une réaction allergique
EUH204 : Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique
EUH205 : Contient des composés époxydiques Peut déclencher une réaction allergique
EUH206 : Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore)
EUH207 : Attention! Contient du cadmium. Des fumées dangereuses se développent pendant l'utilisation. Voir les informations fournies par le fabricant. Respectez les consignes de sécurité
EUH208 : Contient du (de la) (*nom de la substance sensibilisante*) Peut produire une réaction allergique
EUH209 : Peut devenir facilement inflammable en cours d'utilisation
EUH209A : Peut devenir inflammable en cours d'utilisation
EUH210 : Fiche de données de sécurité disponible sur demande
EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

